

## **Lots de chasse 529, 551 et 552**

Les comptes des exercices 2021/2022 et 2022/23 ainsi que les rôles de répartition du prix de location du droit de chasse des exercices 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024 concernant les lots de chasse 529, 551 et 552 peuvent être consultés pendant la période du 10 au 24 juillet 2023 aux secrétariats communaux de Dippach et de Reckange/Mess.

Les propriétaires, qui depuis la nouvelle répartition des lots de chasse n'ont pas encore communiqué leur numéro de compte bancaire au secrétaire-trésorier, sont priés de le faire dans les meilleurs délais,

- soit en inscrivant leur compte bancaire via MyGuichet.lu, rubrique Chasse,
- soit en le transmettant par écrit au secrétaire-trésorier via e-mail à [claudine@reuter-gilles.eu](mailto:claudine@reuter-gilles.eu) ou par envoi postal à Claudine Gilles, 17 rue Laangert, L-4971 Bettange/Mess.

Veillez noter, qu'en cas de parcelles appartenant à plusieurs propriétaires (copropriétés, indivisions, etc.), le prix de la location de chasse qui leur revient sera attribué à la personne la plus âgée de ces propriétaires.

Bettange/Mess, le 4 juillet 2023



Claudine GILLES

Secrétaire-trésorier